ÉCLAIRAGE

12 décembre 2023



Insurrections djihadistes au Sahel : une crise de gouvernance des espaces transfrontaliers

Alexandre Dubuisson

Longtemps localisée au Sahel central et à la zone des trois frontières[1], la menace djihadiste[2] s'est étendue depuis 2019 au nord des pays du golfe de Guinée à la faveur des succès militaires enregistrés par les groupes armés au Mali et au Burkina Faso. Les régions de Kayes et de Sikasso au sud du Mali, celles de l'Est, du Sud-ouest et des Cascades au Burkina Faso constituent aujourd'hui des bases arrière permettant aux katibas[3] de mener des actions en Côte d'Ivoire, au Ghana[4], au Togo ou au Bénin. Malgré l'instauration de l'état d'urgence dans leurs régions septentrionales, en 2021 et 2022, ces deux derniers pays connaissent un accroissement continu des violences attribuées aux groupes radicaux[5].

La réponse sécuritaire privilégiée depuis une décennie par les gouvernements sahéliens et leurs alliés occidentaux au nom « de la guerre au terrorisme » montre ainsi ses limites. D'une part, le recours croissant à des milices locales plus ou moins autonomisées par rapport aux hiérarchies militaires contribue à aggraver l'insécurité et exacerbe les tensions communautaires sur lesquelles prospèrent les groupes armés dans les pays sahéliens[6]. D'autre part, le primat sécuritaire participe du ressentiment des populations

GRIP

des zones périphériques à l'encontre des autorités centrales accusées de les abandonner à la violence et au maldéveloppement. Ce contexte nourrit une dynamique insurrectionnelle fondée sur des revendications — sécurité, justice, accès aux droits… — qui ont peu à voir avec l'idéologie radicale dont se réclament les leaders du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM-Al-Qaïda) ou de l'État islamique au grand Sahara (EIGS/IS-Sahel)[7].

Parallèlement, en dépit de la création de deux instruments de coopération sécuritaires majeurs en 2014 et 2017 — le G5 Sahel et l'Initiative d'Accra — les États de la sous-région peinent toujours à coordonner efficacement leurs politiques civiles et militaires de lutte contre les groupes djihadistes et criminels[8]. Plus grave, la crise diplomatique déclenchée par le coup d'État militaire au Niger en juillet 2023 laisse craindre une fermeture durable du dialogue entre les autorités des pays côtiers et sahéliens ; ceci au grand bénéfice des groupes armés habiles à occuper l'espace vacant[9].

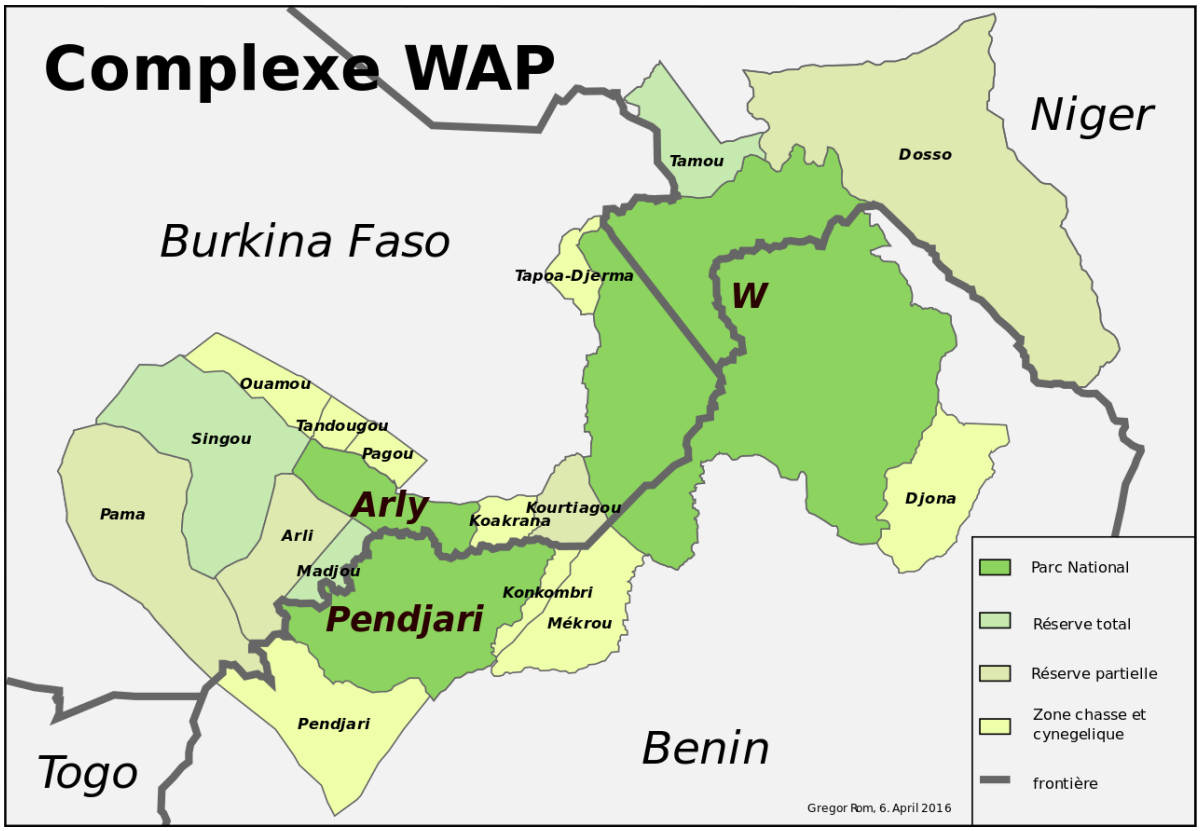
Dans ce contexte périlleux, les pays du golfe de Guinée tentent de contenir la crise sécuritaire, démocratique et sociale qui couve dans leurs régions septentrionales en accompagnant le renforcement de la présence militaire aux frontières par des plans d'aide et de développement : construction d'infrastructures, accès aux services de base, activités génératrices de revenus…

L'effort financier en faveur de ces programmes destinés à « favoriser la résilience des populations confrontées à la menace » semble souvent conséquent. Cependant, certaines questions demeurent quant à leur adéquation aux besoins réels : pertinence du ciblage géographique des dispositifs, pérennisation au-delà de la phase d'urgence sécuritaire[10] … Il est également à craindre que les États ne donnent d'une main ce qu'ils reprendront de l'autre en contrôlant davantage des activités économiques informelles vitales pour les populations — orpaillage clandestin, commerce transfrontalier… — mais toujours suspectes de servir les intérêts des groupes armés[11].

Enfin, certaines actions civilo-militaires risquent de nuire au dialogue communautaire, par exemple lorsqu'elles visent comme au Togo à transformer les civils en informateurs patentés des Forces de défense et de sécurité[12]… Cette dynamique affecte notamment les populations peules qui sont largement stigmatisées comme criminelles et radicalisées et qui font régulièrement les frais de ce type d'expérimentation. Amnesty International a d'ailleurs alerté en juillet 2022 sur les violations des droits humains commis à l'encontre des minorités peules au Bénin et au Togo dans le cadre de l'état d'urgence[13].

1. Des bases opérationnelles au cœur des parcs W-Arly-Pendjari

Carte 1.Situation des différentes zones du complexe WAP (parcs nationaux W, Arly et Pendjari)



Source : Gregor Rom, 2016, CC BY-SA 4.0.

L'influence croissante des groupes radicaux dans les parcs naturels du W, Arly et Pendjari — 32 250 m^2 de forêts et de savanes ininterrompues entre Niger, Burkina Faso et Bénin[14] — rappelle aux États côtiers que leur sécurité reste tributaire d'une gouvernance concertée des espaces transfrontaliers avec les États sahéliens.

Confronté à de multiples défis — banditisme, conflits ruraux, ressentiment contre l'État —, le complexe WAP est considéré comme un foyer insurrectionnel propice aux activités des groupes djihadistes. Les parcs Arly et W-Burkina en constituent le noyau dur et ont permis au GSIM[15] d'étendre son emprise à l'est du Burkina Faso à partir de 2018. À l'instar d'autres zones boisées aux frontières méridionales du Mali ou du Burkina, les forêts protégées des provinces de la Kompienga et de la Tapoa ont facilité l'opérationnalisation de bases sûres permettant aux groupes armés de se cacher, de se former et de recruter[16]. Faiblement peuplées en raison de leur statut de zones naturelles protégées, ces forêts comptent un nombre réduit d'agents forestiers, mal équipés et difficilement capables de faire face à des combattants aguerris. Afin de sécuriser leur périmètre, les groupes radicaux ont mis les localités environnantes en coupe réglée, s'attaquant en premier lieu aux symboles de l'État[17] – mairie, écoles… — et terrorisant

les populations. Les poses de mines leur ont assuré en outre le contrôle de plusieurs axes majeurs de circulation tels que la N18 entre la capitale régionale de l'Est Fada Ngourma et la frontière béninoise. Depuis leurs sanctuaires à l'est du Burkina Faso, les groupes armés ont circulé longtemps dans les parcs béninois W et Pendjari avant de lancer leurs premières attaques officielles en décembre 2021 sur le poste militaire de Porga[18], à la frontière togolaise. Les incidents violents se sont rapidement multipliés dans le nord du Bénin et bien que des victimes civiles soient à déplorer — enlèvements, assassinats — les groupes armés ont ciblé prioritairement les infrastructures publiques et les FDS[19].

Outre une géographie propice à la guérilla, les parcs permettent également aux groupes armés d'exploiter les tensions au sein des populations riveraines. Dans un contexte de raréfaction des ressources et de pression démographique, l'interdiction partielle ou totale de l'activité humaine à l'intérieur du complexe WAP — pêche, chasse, culture, élevage, orpaillage — est vécue comme une injustice supplémentaire par les villageois. La question foncière reste particulièrement prégnante dans des communes rurales, notamment au Bénin, où les populations considèrent la réquisition de terres cultivables à l'usage du tourisme de luxe dans le WAP comme une forme de spoliation[20]. Autre sujet de tensions, l'interdiction de la transhumance dans les parcs et l'extension du front agricole qui obligent les éleveurs à emprunter des couloirs informels traversant les cultures dans les « zones tampons » à proximité des forêts[21]. L'augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs a atteint un niveau préoccupant dans les départements de l'Alibori et de l'Atakora au nord du Bénin où les violences visant les pasteurs peuls sont parfois allées jusqu'à l'incendie de campements, comme à Cobly en 2019[22]. Cette commune à la frontière du Togo et du Burkina Faso a encore fait l'objet d'un couvre-feu début 2023 en raison de la présence de groupes armés[23].

2. Protéger, prêcher, recruter

Levant les interdits dans les zones sous leur contrôle, les djihadistes sont parfois perçus comme un moindre mal face à une administration qui réprime durement les activités illicites[24]. Les braconniers béninois chassés du parc de la Pendjari par l'ONG gestionnaire African Parks Networks — dont les « éco-gardes » ont acquis une sulfureuse réputation de brutalité[25] — ont ainsi conclu un accord avec les groupes armés. En échange de ravitaillement en denrées alimentaires et carburant, ces derniers autorisent aux braconniers l'accès des zones de chasse de Pama, en périphérie du parc burkinabè d'Arly[26].

Pareillement, les éleveurs transhumants sahéliens trouvent dans les forêts de l'est du Burkina ou du W-Niger un accès aux pâturages en échange du paiement de l'impôt islamique — la zakat. Ce dernier, même s'il est jugé excessif, est souvent mieux toléré que les taxes arbitraires imposées par les agents des Eaux-et-Forêts. La zakat garantit du

moins aux éleveurs un service rendu[27], c'est-à dire l'accès aux ressources forestières, quand les prélèvements des agents sont considérés comme de la simple extorsion.

Ces accords de protection sont cependant assortis de clauses religieuses, les groupes armés exigeant de leurs protégés l'adoption des habitudes vestimentaires et de prières conformes à la doctrine salafiste[28]. À la périphérie des parcs au Burkina et au Niger, ils tentent en outre d'imposer une observance stricte de la charia, notamment aux femmes auxquelles ils interdisent de sortir seules en public[29]. On peut même aujourd'hui craindre légitimement le développement d'un djihadisme endogène au Bénin[30], d'autant que les groupes armés utilisent déjà depuis longtemps les pays du golfe de Guinée comme source d'approvisionnement logistique, voire de recrutement[31].

En tout état de cause, à force d'embuscades et de mines artisanales, les milices du GSIM semblent avoir réussi à refouler les Forces armées béninoises et le personnel d'African Parks à la périphérie des parcs de la Pendjari et du W au cours de l'année 2022. Elles ont désormais libre accès à certains villages environnants, Monsey ou Guene (Alibori), Koualou, Dasseri ou Materi (Atacora), où elles contrôlent en partie l'activité des populations, tiennent des prêches et enrôlent des combattants forcés ou volontaires[32]. Comme dans l'est du Burkina, l'objectif semble moins d'établir une gouvernance alternative que de créer une zone tampon qui s'étendrait à travers les parcs nationaux de Monsey jusqu'à Mandouri au Togo[33]. La manœuvre permet de consolider les positions en anticipation d'éventuelles opérations conjointes des FDS béninoises, nigériennes et burkinabè dans le cadre de l'Initiative d'Accra ou d'accords bilatéraux même si les difficultés de coordination entre autorités nationales concernées éloignent cette perspective[34].

La coopération établie par les groupes radicaux avec les bandits et trafiquants opérant dans l'orbite du complexe WAP participe de cette stratégie de sécurisation du territoire. Les parcs et leurs centres urbains — Kourou-Koualou, Tanguieta, Banikoara, Malanville — représentent depuis longtemps des points de passage pour les trafics en tout genre entre golfe de Guinée et Sahel : essence, bétail, bois précieux, or, armes, médicaments… Pour l'instant les groupes armés ne semblent pas chercher à contrôler ces trafics — exception faite pour l'essence à des fins principalement logistiques — mais plutôt à en tirer profit en monnayant leur protection aux contrebandiers. Une « facilitation des affaires » d'autant mieux venue que le marché noir des biens de consommation courante, des médicaments ou du carburant est considéré comme légitime par les populations en raison de l'absence de marchés officiels accessibles. Même si le blocus régulier des localités par les groupes armés contribue par ailleurs au rationnement de ces mêmes populations… Ainsi, la porosité avérée entre banditisme et radicalisme dans le golfe de Guinée s'apparente davantage à une convergence des intérêts de groupes distincts qu'à une djihadisation de la criminalité organisée comme c'est le cas au Sahel[35].

Conclusion

En définitive, la gouvernance opportuniste exercée par les groupes armés à l'intérieur du complexe WAP témoigne une nouvelle fois de leur capacité à donner aux populations qu'ils exploitent et terrorisent le sentiment d'un minimum de régulation et de justice sociale. Elle réinscrit ainsi de manière urgente les problématiques de développement et de dialogue avec les communautés dans les zones marginalisées au cœur de la question sécuritaire au Sahel-Golfe de Guinée.

Si les insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest apparaissent en premier lieu tournées contre les élites nationales, elles signent aussi l'échec de politiques interventionnistes souvent pensées en dehors des réalités locales. Comme le rappelle en substance un rapport de l'Agence française de développement[36], l'un des facteurs de conflictualité autour des aires protégées au Burkina Faso a été l'inadéquation de programmes de préservation avec les besoins des populations. Sans doute la protection de la biosphère est-elle une nécessité écologique au vu de la croissance démographique et de la désertification galopante en Afrique de l'Ouest. Mais il est certain que l'objectif ne saurait être atteint en excluant le facteur humain.

Auteur

Alexandre Dubuisson est chercheur associé au GRIP. Il est analyste spécialisé dans les questions de développement et de gouvernance en Europe orientale et en Afrique de l'Ouest. Depuis 2012, il travaille plus spécifiquement sur les problématiques de la violence djihadiste, des trafics illicites et du pastoralisme transhumant au Sahel/Sahara. Il a collaboré avec de nombreuses institutions et ONG internationales sur des programmes de médiation et de prévention de conflits armés dans la région.

Pour citer cette publication

DUBUISSON Alexandre « Insurrections djihadistes au Sahel : une crise de gouvernance des espaces transfrontaliers », *Éclairage du GRIP*, 12 décembre 2023.

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Crédit photo de couverture : EU Civil Protection and Humanitarian Aid - Scaling up the EU's response to soaring hunger in West Africa - Attacks on civilians and infrastructure, and conflict between state and non-state armed groups have led to massive population displacements across the West Africa region, sparking unprecedented hunger. © European Union, 2022 (photographer: Andrew Caballero-Reynolds), via Flickr

Les opinions émises dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en rien une prise de position du GRIP.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou - 7-8 Avenue des Arts - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 8202 – admi@grip.org – www.grip.org
Twitter : @grip_org -Facebook : GRIP.1979

[1] La région du Liptako-Gourma, partagée entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

[2] Deux organisations rivales ont émergé au Sahel au cours de la décennie 2010 : – l'État islamique au grand Sahara (EIGS), affilié en 2015 à l'État islamique (Daesch) dont il devient officiellement une « province » sous le nom d'État islamique au Sahel en 2022 ; — le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), né en 2017 de la fusion d'AQMI, Ansar Dine, Al-Mourabitoune et la Katiba Macina sous la bannière d'Al-Qaïda. À partir de 2018, le GSIM, considéré comme le groupe armé le plus actif au Sahel, élargit son influence à la plupart des régions du Burkina Faso, au sud du Mali et à la zone de Torodi au sud-ouest du Niger. L'EIGS continue d'opérer principalement dans la zone des trois frontières, notamment dans les régions de Gao et Menaka (Mali), l'Oudalan et le Seno (Burkina Faso), Tillabery et Tahoua (Niger). Longtemps dans une logique de compétition, le GSIM et l'EIGS se vouent depuis 2020 une guerre d'influence féroce. Voir notamment : Acled, *Actor Profile, Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM)*, 13 novembre 2023 ; Acled, *Actor Profile: The Islamic State Sahel Province*, 13 janvier 2023 ; Roetman T.-J. *et al*. « Les groupes armés salafi-djihadistes et la (dés)escalade des conflits », *Étude de cas*, Berghof Foundation, 26 mars 2020.

[3] Essentiellement le GSIM, notamment les katibas Macina, Serma et Ansaroul Islam.

[4] Le Ghana n'a jamais connu d'attaques djhadistes sur son sol, mais il est réputé fournir des zones de repli et de recrutement aux groupes armés. Voir BANGA Arthur, « L'implantation des groupes terroristes dans le nord du Ghana », *Note d'analyse réalisée dans le cadre de l'Observatoire Sahel n°2021-01 pour le compte de la DGRIS,* mai 2023.

[5] Les incidents violents ne sont pas toujours revendiqués, mais il existe un consensus pour les attribuer aux groupes armés djihadistes. Voir LEPIDI Pierre, « Au Togo, au moins douze soldats tués dans une nouvelle attaque dans le Nord *», Le Monde Afrique*, 20 juillet 2023 ; LEPIDI Pierre, « Au nord-ouest du Bénin, le combat de l'armée contre les groupes terroristes », *Le Monde Afrique*, 21 septembre 2023 ; International Crisis Group, « Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire », *Briefing Afrique n°192*, 11 août 2023.

[6] Les exactions commises régulièrement contre les populations peules par les milices communautaires (Touaregs maliens du MSA et du GATIA dans la région nigérienne de Tillabery, « chasseurs » dozo et Koglweogos au Mali et au Burkina Faso) expliquent en partie le « ralliement par protection » de combattants peuls aux groupes djihadistes. Voir International Crisis Group, « Frontière Niger-Mali, mettre l'outil militaire au service d'une approche politique », *Report 261/Africa*, 12 juin 2018 ; AMMOUR Laurence-Aïda, « Comment les groupes extrémistes violents exploitent les conflits intercommunautaires au Sahel », *Éclairage*, Africa Center for Strategic Studies, 14 janvier 2020 ; PELLERIN Mathieu, « Les groupes d'auto-défense, pompiers pyromanes du Sahel », *Note de l'IFRI*, 14 décembre 2022.

[7] Les insurrections djihadistes au Sahel constituent un « phénomène glocal » dans lequel le répertoire religieux constitue un vecteur d'expression des frustrations et des injustices. On a ainsi pu parler de

« djihad social » pour caractériser les soulèvements dans le Macina et le Soum. Voir PELLERIN Mathieu, « Les violences armées au Sahara », *Études de l'IFRI*, 20 décembre 2019 ; IBRAHIM Yahaya Ibrahim, « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest, idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote,* n° 172, La découverte, janvier 2019 ; LEROUX Pauline, « Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel », *Bulletin de la sécurité africaine n° 36*, Africa center for strategic studies, décembre 2019 ; GNANGUÊNON Amandine et TISSERON Antonin, « Afrique de l'Ouest, fragilités structurelles, expansion djihadiste et conflits régionaux », *Politique étrangère*, IFRI, 2023/2 (été).

[8] La légitimité du G5 Sahel — Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad — est entachée par les coups de force politiques récents (le Mali s'est retiré de la coalition en 2022) et par l'inaction de sa force conjointe toujours en attente d'opérationnalisation. Voir, SEXAUER Hendrik, « La coopération régionale sur fond de coups d'État, de terrorisme et d'insécurité transfrontalière : quel avenir pour le G5 Sahel ? », *Policy paper*, Friedrich Ebert Stiftung, juillet 2023. L'Initiative d'Accra — Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin et Burkina-Faso — a mobilisé depuis 2018 plusieurs milliers d'hommes dans les opérations conjointes « Koudanlgou » pour un résultat mitigé. Fin 2022, le déploiement d'une *task force* de 10 000 hommes a Tamale (Ghana) et d'un centre de renseignements à Ouagadougou ont été annoncés dans le cadre d'un « Koudanlgou renforcé ». Mais les autorités du Burkina Faso ont déjà prévenu qu'en l'absence de résultats concrets elles se retireraient du nouveau dispositif. Voir TISSERON Antonin, « La coopération sécuritaire et judiciaire en Afrique de l'Ouest », *Étude n° 81*, IRSEM, juin 2021 ; « L'initiative d'Accra, un forum sécuritaire à la croisée des chemins », *RFI*, 21 novembre 2022 ; OG « Anti-terrorisme, l'Initiative d'Accra au secours du Burkina Faso », *Sud Quotidien*, 23 novembre 2022.

[9] Depuis 2020, les coups d'États à répétition au Mali et au Burkina Faso ont fragilisé les relations entre les États côtiers et sahéliens. Les menaces d'intervention militaire de la CEDEAO contre le nouveau pouvoir nigérien ont entraîné la constitution d'une coalition défensive des juntes autour d'une Alliance des États du Sahel, laquelle se veut également une alternative aux dispositifs régionaux de lutte anti-terroriste. Par ailleurs, le Niger a suspendu au mois de septembre 2023 ses accords de coopération sécuritaire avec le Bénin alors que les deux pays font face à la menace croissante du GSIM dans le parc W dont ils assurent une gestion commune avec le Burkina Faso. Voir LE CAM Morgane, « Au Sahel, la multiplication des attaques djihadistes met à mal la propagande des régimes putschistes », *Le Monde Afrique*, 10 octobre 2023 ; ACLED, *Bénin, rupture de la coopération sécuritaire avec le Niger en raison de la poursuite des attaques contre les civils*, septembre 2023.

[10] En janvier 2022, la Côte d'Ivoire a lancé un plan social national, le PSGouv2, d'un montant de 3 200 milliards de CFA (4,8 milliards d'euros) dont le premier pilier se concentre sur les 6 régions du nord : sur la question du ciblage et de la pérennisation des programmes, voir International Crisis Group, *loc. cit.* De son côté le Togo a lancé sur la période 2022-2025 un Plan d'urgence pour la résilience des Savanes d'un montant de 200 milliards de francs CFA (300 millions d'euros). Pour l'instant 50 milliards ont été investis et nul ne connaît l'avenir de ces mesures d'urgence au-delà de 2025. Voir le Rapport annuel des Nations unies au Togo, 2022.

[11] Sur le contrôle de l'orpaillage clandestin et le commerce transfrontalier, voir notamment International Crisis Group, *op. cit*.

[12] Le Comité interministériel pour la prévention de l'extrémisme violent (CIPLEV) qui a accompagné le déploiement de l'opération Koundjoare dans la région des Savanes en 2018 a pour objectif de « *développer une culture du renseignement dans la population* », voir Promediation, « La menace djihadiste au nord du Ghana et du Togo », Konrad Adenauer Stiftung, mars 2022.

[13] Amnesty International, « Bénin-Togo. Le combat contre les groupes armés ne peut en rien justifier les violations des droits humains », *Communiqué de presse*, 27 juillet 2022.

[14] Le parc W est partagé entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso. Les trois pays ont signé en 2018 un accord tripartite pour la gestion commune du complexe WAP.

[15] L'EIGS serait également présent dans le parc W-Niger, mais de manière beaucoup plus discrète.

[16] Voir Promediation, « *Nord des pays du Golfe de Guinée, La Nouvelle frontière des groupes djihadistes* », Konrad Adenauer Stiftung, avril 2021 (version anglaise).

[17] Le 19 mai 2022, le GSIM a attaqué la base militaire de Madjoari, ce qui a achevé d'assoir sa domination sur les parcs et les axes routiers frontaliers. Voir KHALFAOUI Mathias, « L'inexorable avancée du djihadisme en Afrique : le golfe de Guinée mis au défi », *Fondation Jean-Jaurès*, 8 septembre 2023.

[18] PELLERIN Mathieu, « Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, Nouvelles terres d'expansion des groupes djihadistes sahéliens », *Notes de* l'*IFRI*, 11 février 2022.

[19] GNANGUÊNON Amandine, « La gouvernance des espaces frontaliers du parc W-Bénin à l'épreuve des défis sécuritaires et des fragilités socio-politiques », *Rapports techniques* n° 73, AFD, août 2023, 48 pages.

[20] *Ibid*. Normalement, African Parks devrait gérer les bénéfices des activités commerciales à l'intérieur des parcs en concertation avec les associations villageoises des communes (AVIGREF), mais les résultats sont plutôt mitigés, voir DE BRUIJNE Kars, «Northern Benin and risks of violent extremist spillover », *Online Report*, Clingendael, juin 2021.

[21] L'expression désigne la zone de 5km s'étendant à la périphérie des parcs qui bénéficient de conditions dérogatoires par rapport à l'exploitation des ressources

[22] Voir BERNARD Aneliese et MOSSI Aziz, « An assessment of the experiences and vulnerabilities of pastoralists and at-risks groups in the Atakora department of Benin », *Analytical Report*, ELVA, January 2023.

[23] Voir *RFI* avec APLOGAN Jean-Luc, « Deux localités du Bénin instaurent un couvre-feu à cause de la présence de groupes armés », *RFI*, 16 février 2023.

[24] Voir GNANGUÊNON Amandine, *op. cit.*

[25] Voir BERNARD Aneliese et MOSSI Aziz, *op. cit.* Sur African Park en général, voir MILLECAMPS Matthieu et Marie TOULEMONDE, « De la RDC au Bénin, comment African Parks étend son empire », *Jeune Afrique*, 26 mai 2022.

[26] Voir Promediation, *op. cit.*, 2021.

[27] Voir Promediation, *ibid*. ; BERNARD Aneliese et MOSSI Aziz, *op. cit.*

[28] Voir Promediation, *op. cit.*, 2021.

[29] Voir International Crisis Group, « Contenir l'insurrection djihadiste dans le parc W en Afrique de l'ouest », *Rapport n° 310/Afrique*, 26 janvier 2023.

[30] Voir DE BRUIJNE Kars., *op. cit.*

[31] Voir BANGA Arthur, « L'implantation des groupes terroristes dans le nord du Ghana », *Note d'analyse réalisée dans le cadre de l'Observatoire Sahel n°2021-01 pour le compte de la DGRIS,* mai 2023.

[32] De BRUIJNE Kars, « Conflict in the Penta Border area, Benin's northern jihad from the perspective of its neighbours », *Clingendael Report*, décembre 2022.

[33] Géographiquement, on peut parler d'un complexe WAPO en intégrant les forêts togolaises du parc d'Oti.

[34] Voir International Crisis Group, « Contenir l'insurrection djihadiste dans le parc W en Afrique de l'ouest », *Rapport n° 310/Afrique*, 26 janvier 2023.

[35] Voir SAMPAIO Antônio *et al*., « Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burina Faso, du Niger et du Bénin », *Global Initiative*, mai 2023 ; ELLA ABANTA Jannine et ASSANVO William, « Liens entre extrémisme violent et activités illicites au Bénin », *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest n° 42*, ISS, juin 2023 ; DE BRUIJNE Kars (2022), *op. cit.* ; PELLERIN Mathieu (2019) et (2022), *op. cit.*

[36] GNANGUÊNON Amandine, *op. cit.*

Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité *Édition* du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur www.grip.org .
Devenez donateur : IBAN -BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Avenue des Arts, 7-8
B-1210 Saint-Josse-ten-Noode
Tél. : +32 (0) 473 982 820
Site Internet : grip.org